



PROJET MOBILITES 2020 / 2025 / 2030
Commission territoriale Nord-Ouest du 1^{er} mars 2017 à Tournefeuille
18h – 20h

Relevé de décision

Elus des collectivités présents :

BARTHES Julien	Mairie de Plaisance du Touch - Conseiller municipal délégué auprès du maire au Commerce et à la Revitalisation urbaine
BENOIT-LUTMAN Agnès	Mairie de Villeneuve Tolosane - Adjointe à la culture, la jeunesse et la vie associative
BERGES Martine	Mairie de Villeneuve-Tolosane - Conseillère Municipale
BONNET Bernard	Mairie de Cornebarrieu - Adjoint délégué au patrimoine et cadre de vie
CASALIS Laurence	Mairie de Colomiers - Adjointe au maire déléguée à la rénovation urbaine, à l'urbanisme, à l'habitat et à l'environnement
COMAS Martin	Mairie de Plaisance du Touch - Conseiller municipal délégué auprès du maire aux Infrastructures, aux Cours d'eau et aux Marchés Publics
COUTTENIER Sylviane	Maire de Ste Livrade - VP Communauté de communes de la Save au Touch
DESMETTRE Hélène	Mairie de Tournefeuille - Adjointe déléguée à la cohésion sociale
FOUCHIER Dominique	Maire de Tournefeuille
GRALL Thierry	Mairie de Tournefeuille - Directeur de Cabinet
GUYOT Philippe	Mairie de Plaisance du Touch - Adjoint délégué à la Démocratie participative et la Communication
HAFFNER Hélène	Mairie de Cornebarrieu - Conseillère municipale déléguée en charge des transports et de la mobilité
JACQUET Christine	Mairie de Villeneuve-Tolosane - Adjointe déléguée à l'urbanisme
JOUSSE Jean-Luc	Mairie de St-Lys - Adjoint chargé de la qualité du service Public, des Ressources Humaines et des déplacements urbains
LACOMBE Bernard	Mairie de Plaisance du Touch - Conseiller municipal délégué au Patrimoine
LATTES Jean-Michel	Président SMTC Tisseo - 1er adjoint au maire de Toulouse
MARTI Marthe	Maire de Toulouse - Maire de quartier 2.4 - Fontaine-Bayonne, Cartoucherie
MAUREL Lysiane	Maire d'Aussonne
MAZZOLENI Florence	Mairie de Pibrac - Adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable, à la mobilité, aux transports, aux déchets, à la propreté, ainsi qu'à l'entretien des espaces verts communaux
MOINAT Philippe	Mairie de Tournefeuille - Adjoint au maire délégué aux mobilités et transports urbains
PELLEGRINO Joseph	Mairie de Plaisance du Touch - Adjoint délégué aux Services

	Techniques, Travaux, Environnement, Développement durable
QUERE Gilbert	Mairie de Tournefeuille - Adjoint au maire délégué aux travaux et au patrimoine communal
RESCANIERES Lisiane	Mairie de Léguevin - Adjointe au maire déléguée aux Affaires Sociales et à la Petite Enfance
SUTRA Jean-François	Mairie de St-Lys - Conseiller Municipal délégué à la coopération intercommunale, gestion des eaux et des énergies

Autres structures représentées :

BRUGIDOU Marie-Line	CFE-CGC
JULIA Anne	Aéroport Toulouse Blagnac
KEMPF Lidwine	CFE-CGC
SAINT-PAUL Florence	CD 31

Techniciens des collectivités présents :

CAPDEVILLE Jean	Toulouse Métropole
LIKHT Dina	Mairie de Blagnac - Responsable déplacements Direction du Patrimoine
QUICHETEAU Cathy	Mairie de Colomiers - Technicien
VABRE Jacques	SITPRT
VIDALIE Jérôme	Mairie de Colomiers - Technicien

DOUCET Christophe	SMTC Tisséo
DOUDIES Marlène	SMTC Tisséo
ESCHARMANT Pauline	SMTC Tisséo
GAVALAND Antoine	SMTC Tisséo
GUILBOT Pierre	SMTC Tisséo
SALAS Dominique	SMTC Tisséo

BONNIFET Marie	aua/T
BOUX Sylvain	aua/T
CONTART Patrice	aua/T
TEILLAC Sonia	aua/T
TOUPIN Frédéric	aua/T
FIASTRE Anaïs	Algoé Consultants

Excusés :

DE SCORRAILLE Jean-Baptiste	Maire de Toulouse - Maire de quartier 4.3 - Bonhore - Guilheméry - Château de l'Hers - Limayrac - Côte Pavée
ESNAULT Emilion	Maire de Toulouse - Maire de quartier 5.1 - Pont-des-Demoiselles, Montaudran, La Terrasse, Malepère
TAUZIN Christian	Maire de Pradère Les Bourguets
VIE Sylvère	Maire de Noueilles

La commission territoriale s'est déroulée de la façon suivante :

1. Calendrier du projet et point sur le bilan des avis émis par les PPA.
2. Ateliers « hiérarchisation et enrichissements du projet et des mesures du plan d'action » sur le territoire concerné.

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site smtc-tisseo.fr. Le présent compte-rendu vise en revanche à retranscrire les échanges en séance ainsi que les résultats des échanges en atelier.

1. Introduction

Le MAIRE de TOURNEFEUILLE introduit la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants. La mobilité constitue une question centrale pour le territoire Nord-Ouest, et la concertation a pris une place particulière dans la révision du Plan de Déplacements Urbains.

M. LATTES, président du SMTC, indique que cette commission territoriale Nord-Ouest a une configuration particulière puisqu'elle réunit l'ensemble des Personnes Publiques Associées, constituées à la fois d'élus, de techniciens de collectivités et d'associations. On se situe actuellement dans un processus réglementaire de consultation des PPA, qui permettra d'enrichir le Projet Mobilités 2020-2025-2030 à la suite de l'enquête publique, qui se tiendra en septembre 2017.

Cette séance a pour objectif de prioriser les actions du Projet Mobilités 2020-2025-2030 sur le territoire du Nord-Ouest, à l'aide d'un travail sur carte.

M. DOUCET du SMTC, précise que cette Commission Territoriale Nord-Ouest est suivie d'une réunion publique à laquelle les PPA sont invités à participer.

Par ailleurs, le territoire de la présente Commission a récemment évolué puisque les communes de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane y sont désormais intégrées, à la demande des élus.

2. Echanges sur le Projet Mobilités 2020-2025-2030

Le SMTC présente :

- Le bilan des avis émis par les Personnes Publiques Associés sur le Projet Mobilités 2020- 2025- 2030.
- Les actions inscrites au Projet Mobilités qui seront mises en œuvre dans le secteur Nord-Ouest.

La MAIRIE DE PLAISANCE propose d'inciter au covoiturage le plus en amont possible. Etant donné la saturation de la RN124, il est proposé d'assurer des liaisons en rabattement via la voie ferrée désaffectée d'En Jacca. Cela permettrait de faire venir les habitants du Gers plus aisément sur l'agglomération toulousaine. Enfin, la ligne 67 pourrait être prolongée jusqu'à la Voie du Canal St Martory.

Le MAIRE D'AUSSONNE souligne que des possibilités de densification de la commune ont été accordées par accumulation de pixels. Or, des lignes transversales sont prévues sur le territoire mais aucun réseau structurant ne permet de les desservir. Les lignes de Transport à la Demande ne sont pas structurantes.

Le SMTC rappelle que le Projet Mobilités 2020-2025-2030 a pour objectif de mettre en œuvre un réseau structurant pour être conforme au SCoT, mais qu'une desserte fine des territoires est également prévue.

Le MAIRE DE TOURNEFEUILLE informe que la délibération du Conseil Municipal sur le Projet Mobilités 2020-2025-2030 comprend quelques réserves, qui viennent de se lever à la présentation du projet par le SMTC. Toutefois, quelques autres réserves subsistent, notamment en ce qui concerne l'articulation PDU / PLUiH pour la cohérence urbanisme / mobilités, ainsi que l'articulation PDU / Schéma Directeur Voirie en raison de leurs calendriers différents.

3. Atelier par levier

Il a ensuite été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, à la priorisation des actions sur le territoire Nord-Ouest, pour chacun des leviers du Projet Mobilités 2020-2025-2030.

Levier report modal TC et intermodalité :

Rabattement	Créer des aires de covoiturage et P+R au niveau des trois échangeurs : Fontenilles, Pibrac, Salvetat/Léguevin, afin de capter les personnes venant du Gers en voiture.
	Assurer le rabattement express vers la gare de Colomiers depuis ces points (Fontenilles, Pibrac, Salvetat/Léguevin).
	Créer un point central sur le plateau de la Ménude et organiser le rabattement vers le métro (utilisation d'une ancienne voie ferrée).
	Augmenter la capacité des P+R d'Arènes et de Portet sur Garonne (gare).
	Mener une réflexion sur le futur pôle d'échange multimodal de Colomiers, qui doit s'intégrer dans un contexte urbain contraint et difficile d'accès. Région Occitanie à associer.
	Mettre en place une ligne de transport régulière Cornebarrieu – Colomiers pour rabattre sur la gare et le futur métro.
	Renforcer la desserte des bus Brax-Colomiers pour un meilleur rabattement sur la gare.
Réseau structurant	Prolonger TAE sur le plateau de la Ménude pour y aménager un P+R.
	Etendre le Linéo 3 jusqu'à La Geyre puis jusqu'à Fonsorbes.
	Faire un bilan de fonctionnement et de fréquentation de T2. Surcharge de T2 en heure de pointe et souhait d'avoir une autre répartition des courses entre T1 et T2 (50/50).
	La Ceinture sud doit irriguer Tournefeuille pour une meilleure performance de desserte.
Réseau bus	Faire passer la ligne 116 express par la Ménude.
	Renforcer la ligne 55.

	Souligne l'importance de la transversale Plaisance-Tournefeuille- Colomiers.
	Mettre en place une desserte régulière des Hauts de Tournefeuille.
	Etendre le fonctionnement de la ligne 21 au samedi et au dimanche.
	Liaison bus de Villeneuve à Tournefeuille.
Intermodalité	Renforcer la desserte des trains vers Brax.
Aménagements routiers supports des transports en commun	CD50 : attente des aménagements proposés par le SMTC sur cet axe.
	Souhait d'aménagements en faveur de la circulation des bus chemin de Larramet pour desservir le futur projet sur le terrain de la SOCAMIL.
	Axe CD 632 Linéo 3 : de nombreuses difficultés de circulation. Quels aménagements sont-ils prévus pour la fluidité du Linéo ?
	Requalification du Bd Eisenhower.
Desserte des zones économiques	Les employés d'Airbus résidant à Tournefeuille ont du mal à rejoindre les sites. Les sites d'Airbus devraient être tous en « liaison bus efficace » vers les gares et le métro pour faciliter l'accès aux emplois.
	Besoin d'une meilleure desserte de la zone d'activités nord de l'aéroport.
	Aéroport Toulouse Blagnac travaille sur trois axes : le covoiturage d'entreprise, le vélo (mais il existe un problème de discontinuité des pistes cyclables et d'absence de parkings vélos à l'aéroport), le télétravail.

Levier report modal modes actifs et partage de l'espace public :

Réseau cyclable	Développer la communication et l'éducation.
	Prévoir l'aménagement de continuités cyclables quand des axes sont créés.
	Nécessité de créer un maillage cyclable continu avec des connexions entre communes.
	Assurer des liaisons cyclables protégées vers les lycées.

Levier cohérence urbanisme / mobilités :

Pactes urbains	Présenter la méthode de travail aux collectivités concernées.
	Mettre en place des outils de cohérence urbanisme sur les territoires de la proche périphérie non concernés par les pactes urbains.
Desserte des territoires	Accompagner le développement urbain des nouveaux quartiers (Ménude sur Plaisance du Touch, Socamil sur Tournefeuille, Pé d'Estebe sur Villeneuve) en assurant leur desserte et en favorisant les aménagements favorisant la circulation des bus.
	Ne pas oublier d'organiser les lignes de bus de façon à permettre aux habitants de rejoindre en transports en commun les zones d'emplois.
Politique de la Ville	Desservir le quartier En Jacca et le connecter à la gare et au centre-ville de Colomiers.

Levier organisation des réseaux et stationnement :

Offre de stationnement / covoiturage	Renforcer l'offre de stationnement en rabattement vers la 3 ^{ème} ligne de métro en gare de Colomiers.
	Prolonger la 3 ^{ème} ligne vers En Jacca.
	Créer des poches de stationnement à proximité des échangeurs de la N124 situés en amont de Colomiers, combiné à la création d'une offre TC performante assurant la liaison entre ces parkings et la Gare de Colomiers.
	Prévoir des spots le long de la RD 632 et le long de la RN 124.
Maillage du réseau routier	Prolonger la RD63.
	Préciser le positionnement du franchissement de la Garonne.
	Créer un bd urbain sur Eisenhower plutôt que de prolonger la rocade Arc-en-Ciel le long d'Eisenhower, afin de renforcer le caractère multimodal.

Développer des solutions pour faire face aux problématiques de congestion.

Mettre en place des aménagements routiers pour améliorer les performances de la ligne 55.

4. Suite de la démarche

Les commissions territoriales constituent des outils de suivi du Projet Mobilités 2020-2025-2030 et seront donc pérennisées. Une nouvelle série de commissions est ainsi prévue en décembre 2017.

Les contributions issues des ateliers permettront d'enrichir le Projet Mobilités 2020-2025-2030 à la suite de l'enquête publique qui se tiendra en septembre 2017.